

L'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL S'EFFECTUE UNIQUEMENT A LA CAISSE DES ECOLES DU 16EME

DU 1^{ER} JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2019

- AU SECRETARIAT A LA MAIRIE DU 16EME
- PAR MAIL « reduc16@cde16.fr
- PAR COURRIER POSTAL



Mode d'emploi
Infos pratiques
Tarifs

Transmettre à la Caisse des Ecoles

- le bulletin d'inscription 2019-2020 (document disponible sur notre site internet ou auprès du directeur de l'école)
- l'attestation de paiement CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure le quotient familial
- ou l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus année 2017) uniquement si vous n'êtes pas allocataire CAF

CAISSE DES ECOLES DU 16EME

Mairie du 16ème arrondissement
71 avenue Henri-Martin
75016—PARIS
Téléphone : 01 45 04 31 61
Télécopie : 01 45 04 20 19
www.caissedesecoles16.org

Adresse mail :
reduc16@cde16.fr

Escalier C—1er étage

Bureau ouvert
de 8 heures 30 à 16 heures 30
sans interruption
du Lundi au Vendredi

GRILLE TARIFAIRE

(sous réserve d'une révision des tarifs par le Conseil de Paris)

Quotient familial	Tranche tarifaire	Prix d'un repas
Inférieur ou égal à 234 €	1	0,13 €
Inférieur ou égal à 384 €	2	0,85 €
Inférieur ou égal à 548 €	3	1,62 €
Inférieur ou égal à 959 €	4	2,28 €
Inférieur ou égal à 1370 €	5	3,62 €
Inférieur ou égal à 1900 €	6	4,61 €
Inférieur ou égal à 2500 €	7	4,89 €
Inférieur ou égal à 3333 €	8	5,10 €
Inférieur ou égal à 5000 €	9	6,00 €
Supérieur à 5000 €	10	7,00 €



ATTENTION !

**EN CAS D'OMISSION OU HORS DELAIS, LE TARIF 10 (soit 7 €) SERA APPLIQUE
AUCUN EFFET RETROACTIF NE SERA APPLIQUE.**